



N°10 – Juillet 2019

Directeur de la publication : B.FAUREAU
 Directeur délégué : J.PILARD
 Rédaction : J. PILARD, G. THOMAS
 CHARREYRE, M. DESFORGES APRUNCULE
 Photos : SIVOM

HORAIRES D'OUVERTURE
 du lundi au vendredi :
 de 9 h 00 à 11 h 30
 et de 13 h 30 à 16 h 30

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT
 OU UNE URGENCE ?**

04 70 06 50 51
 7 jours sur 7 et 24 h sur 24

NOUS ÉCRIRE

3 ZA de Crozet – BP 22
 03190 Vallon en Sully
secretariat@sivomvallon.fr

BESOIN D'UNE INFORMATION...

...de communiquer ?
 Connectez-vous sur :

www.sivomvallon.fr



Le Réservoir D'INFOS !

LE MOT DU PRÉSIDENT

Bernard FAUREAU
 Président du SIVOM



“ Bienvenue Cérilly et Meaulne-Vitray !

Nous fêtons aujourd'hui les dix ans du Réservoir d'Infos ! La création de ce bulletin annuel papier a marqué les débuts du service communication qui a vu le jour en 2010 grâce à la volonté des élus du SIVOM. Communiquer plus, et surtout mieux, auprès de nos abonnés, comme auprès de nos adhérents, reste et restera donc plus que jamais une de nos priorités.

En 2019, à l'aube de nouveaux changements importants, c'est encore grâce à une communication attentive et adaptée que le SIVOM vous accompagne ou vous aura accompagnés, abonnés et adhérents, dans vos démarches !

En effet, 2020 va marquer un tournant décisif pour le syndicat qui va poursuivre sa croissance avec l'accueil de deux communes, comme nous vous l'avions déjà annoncé dans le précédent numéro du Réservoir d'Infos :

- Meaulne-Vitray, qui fait déjà partie des communes membres du syndicat pour l'Eau et le SPANC et qui s'est dotée d'une nouvelle station d'épuration, a manifesté sa volonté d'adhérer au service assainissement collectif du SIVOM dès le 1^{er} janvier 2020

- Cérilly qui deviendra, à la même date, membre à part entière de notre intercommunalité en adhérant aux trois compétences : Eau Potable, Assainissement collectif et Assainissement non collectif (SPANC).

L'adhésion de Meaulne-Vitray est la suite logique de son engagement envers le SIVOM depuis plusieurs années. L'adhésion de Cérilly, quant à elle, vient aussi concrétiser un projet de longue date qui permettra de renforcer l'identité et la légitimité territoriale de notre Syndicat mais aussi de sécuriser la distribution d'eau par la création d'une interconnexion entre la ressource de Cérilly et celle du SIVOM. Transférer ses compétences à une intercommunalité est le moyen pour les communes de se libérer de missions très spécialisées et onéreuses pour lesquelles elles ne disposent pas toujours de moyens matériels ou humains suffisants.

Ces deux transferts nécessitent une organisation matérielle, administrative et financière préalable, ce pour quoi se mobilise, depuis 2017, l'équipe de direction du SIVOM avec le soutien logistique des équipes techniques et administratives concernées. Ce Réservoir d'Infos vous permettra d'en savoir plus sur ce sujet principal... et sur l'actualité 2019 en général.

Un seul mot d'ordre dans l'immédiat : bonne lecture et bonne saison estivale à tous ! ”



BIENVENUE À ROMAIN... ET ROMAIN !

Deux nouvelles recrues ont été accueillies le 1^{er} mars 2019 au service technique Eau Potable pour renforcer l'équipe existante face à l'arrivée des 1 300 nouveaux abonnés de Cérilly ! La commission du personnel du SIVOM a retenu les candidatures de Romain Lapaquellerie (à gauche) et Romain Rizat (à droite).

Rappel : nos agents sont identifiables grâce au logo du SIVOM sur leurs véhicules, leurs vêtements et ont une carte de travail avec photo et coordonnées.

RAPPEL IMPORTANT À NOS ABONNÉS !

Quand vous quittez votre résidence secondaire et que vous êtes sûrs que vous n'y retournerez plus avant le 1^{er} janvier de l'année suivante, merci de faire votre relevé de compteur et de nous le faire parvenir par tout moyen écrit avant le 31 décembre, même par mail : secretariat@sivomvallon.fr ou en vous rendant sur la page d'accueil de notre site internet www.sivomvallon.fr

NOUVEAU !!!
 Vous pouvez calculer une estimation de vos factures !

... suivez nos actualités !

LES SERVICES EN LIGNE
 → F10
 → Mes factures
 → Téléchargements
 → Tutoriels
 → Offres d'emploi

BON À SAVOIR
 → Prêtage son compteur
 → Que faire en cas de fuite
 → Le coût d'une fuite d'eau
 → Réviser sa facture
 → Exemples de consommation

24h / 24
 7j / 7
 04 70 06 50 51

LES SERVICES DES EAUX DU SIVOM
 AEP SERVICE ADDUCTION EAU POTABLE
 AC SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF
 ANC SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

LES ACTUALITÉS DU SIVOM
 Nettoyage annuel des buses de la suite d'adoption de la station de pompage de Prévallois...
 Le nouveau Règlement Départemental de Basse-Normandie Contre l'Incendie (RDCI)...



HORIZON 2020, MEAULNE-VITRAY ET CÉRILLY... C'EST AUJOURD'HUI !



Réservoir La Folte
Cérilly

En effet, il n'est jamais trop tôt pour préparer le transfert de compétences d'une commune quand on sait ce que cela représente en termes de démarches administratives et juridiques. C'est pourquoi, devant la complexité des réglementations en ce domaine, le SIVOM a choisi de se faire accompagner par un cabinet d'avocats spécialisé en la matière car il s'agit de modifier les statuts du syndicat approuvés en 2008. De rendez-vous en réunions de travail, l'équipe de direction et les élus du SIVOM, ainsi que les élus des communes concernées ont œuvré depuis plusieurs années pour concrétiser au 1^{er} janvier 2020 leur projet : réussir le rattachement

de Cérilly (Eau, Assainissement Collectif et Non Collectif) et de Meaulne-Vitray (Assainissement Collectif) à l'intercommunalité existante, le SIVOM de Nord Rive Droite du Cher, spécialisée dans la gestion de l'eau et l'assainissement. On l'aura assez écrit dans nos précédents articles, choisir l'intercommunalité c'est choisir la qualité et la quantité de services au meilleur coût. 2019 est donc une année de préparatifs, de concertations entre les différentes parties, ce qui a abouti au recrutement de deux agents techniques pour renforcer le service Eau Potable dans un premier temps, qui vont pouvoir apprendre le métier et repérer le terrain. Le service Gestion des Abonnés s'affaire lui aussi à préparer l'intégration de quelques 1 300 abonnés dans sa base informatique et le service financier se consacre à la récupération des données comptables et budgétaires de Cérilly et de Meaulne-Vitray, sous la houlette des Trésoreries de Cérilly et de Montluçon Municipale. Un véritable travail d'équipe inter adhérents et inter fonctions publiques afin d'être prêts tous ensemble le 1^{er} janvier 2020 ! Pour ne manquer aucune information, consultez régulièrement le site internet du SIVOM www.sivomvallon.fr, rubrique Actualités. En attendant, nous remercions vivement tous les acteurs de ce projet, directs ou indirects, élus, agents, personnel de l'état (Trésoreries) pour leur contribution.

Cérilly en chiffres : 1 336 habitants / 1 300 branchements d'eau / 600 raccordements au réseau d'assainissement collectif / 325 dispositifs d'assainissement individuel / 107 km de réseau d'adduction d'eau potable.

Meaulne-Vitray en chiffres : 905 habitants / 709 branchements d'eau / 301 raccordements au réseau d'assainissement collectif / 377 dispositifs d'assainissement individuel / 59 km de réseau d'adduction d'eau potable.

RÉSULTAT DE L'ENQUÊTE :

« La mensualisation des factures par prélèvement bancaire automatique »

Le Comité Syndical, lors de son assemblée générale du 29 mars 2019, au vu du faible taux d'abonnés intéressés a décidé de ne pas la mettre en place, étant donné son coût financier important. **734 abonnés sur 4 397** ont répondu soit un **taux de réponse peu représentatif** de 17 % et sur ces réponses, **538 sont favorables** mais cela reste insuffisant. Ci-dessous tableau des résultats au 17/01/2019 que vous pouvez retrouver sur www.sivomvallon.fr, rubrique "Actualités".

	TOTAL	OUI	NON	OUI	NON	ABONNÉS	TAUX DE RÉPONSE
01- LE BRETHON	32	24	8	75%	25%	325	10%
02- LOUROUX-BOUBONNAIS	11	8	3	73%	27%	227	5%
03- SAINT-CAPRAIS	10	6	4	60%	40%	94	11%
04- LE VILHAIN	26	11	15	42%	58%	232	11%
05- L'ÉTELON	7	4	3	57%	43%	91	8%
06- MEAULNE-VITRAY	15	11	4	73%	27%	109	14%
07- URÇAY	50	38	12	76%	24%	285	18%
08- MEAULNE-VITRAY	117	89	28	76%	24%	598	20%
09- HÉRISSEON	77	46	31	60%	40%	561	14%
10- BRAIZE	27	23	5	82%	18%	209	13%
11- SAINT-BONNET-TRONÇAIS	96	66	30	69%	31%	572	17%
12- VALLON-EN-SULLY	265	212	53	80%	20%	1 094	24%
TOTAL	734	538	196	73%	27%	4 397	17%

ACTUS TRAVAUX

ASSAINISSEMENT COLLECTIF Travaux réalisés :

Restructuration réseau Rive Gauche Aumance Hérisson, phase 2 : 400 000 € HT

Travaux à venir :

- Création STEP Hameau de Tronçais, Saint Bonnet Tronçais ≈ 290 000 € HT
- Réhabilitation STEP du Bourg de Saint Bonnet Tronçais ≈ 470 000 € HT
- Mise aux normes autosurveillance des stations d'épuration du SIVOM ≈ 85 000 € HT

EAU POTABLE Travaux à venir 2019/2020 :

- Renouvellement canalisation Le Pigeonnier/Vallon-en-Sully ≈ 250 000 € HT
- Régénération puits de captage ≈ 150 000 € HT
- Réhabilitation du réservoir de Bellevue ≈ 95 000 € HT
- Renouvellement canalisation route du Vernet/Meaulne ≈ 150 000 € HT

NOUVEAUTÉS 2019-2020 !

Nouveaux compteurs d'eau à Braize

En février et mars 2019, les agents du service eau potable ont installé près de **210 compteurs radio** à la place des anciens. En 2020, une première tranche de **280 compteurs sera renouvelée à Saint-Bonnet-Tronçais**.

Le prélèvement unique nouveau mode de paiement : PAYFIP

La direction des finances publiques a étendu son offre actuelle de paiement par carte bancaire TIPI (Titre Payable par Internet) en y ajoutant le **prélèvement bancaire unique**. Service accessible **24h sur 24 et 7 jours sur 7** sur internet, dès à présent, il permet aux abonnés ne disposant pas de carte bancaire ou qui sont limités par le plafond de paiement de celle-ci de pouvoir payer leur facture de façon totalement sécurisée. Munissez-vous de votre facture pour saisir les références présentes dans le cadre rouge, et rendez-vous sur www.sivomvallon.fr ou www.impots.gouv.fr mais aussi sur www.tipi.budget.gouv.fr Pour plus de détails, merci de consulter notre article dédié sur notre site internet, rubrique « Actualités » ainsi qu'une plaquette d'informations téléchargeable.

R.G.P.D. ? Qu'est-ce que c'est ?

Règlement Général sur la Protection des Données... On en parle de plus en plus. Le parlement européen veut renforcer et unifier la protection des données pour les individus au sein de l'Union Européenne, que ce soit les données papier ou numérisées (informatisées ou recueillies par internet). Le SIVOM va poursuivre la sécurisation des données sensibles qu'il est obligé de collecter dans le cadre de ses missions. Tous nos abonnés seront informés des éventuels changements qui découleront de la mise en application de ce nouveau règlement et qui concernera notamment le site www.sivomvallon.fr espace de communication dédié à nos abonnés et nos adhérents.

Abonnés de Meaulne-Vitray : en 2020 le SIVOM gèrera l'assainissement collectif...

À partir du second semestre 2019, les gestionnaires du Pôle Facturation du SIVOM vont préparer et vous envoyer vos **contrats d'abonnement à l'assainissement collectif** (appelés « conventions de déversement ») qui seront accompagnés notamment du règlement de ce service... dernière étape essentielle **avant le 1^{er} janvier 2020, date à laquelle la commune de Meaulne-Vitray transférera la compétence « assainissement collectif » au SIVOM.**